

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Grippe aviaire : suspension des importations de volaille vivante et des œufs



Photo: Jean Madouma

La mesure a été prise en vertu du principe de précaution.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Élevage a signé, le 26 novembre 2020, un arrêté suspendant l'importation de toute espèce de volaille vivante, d'œufs à couver et d'œufs de table, en provenance des pays où des foyers de grippe aviaire H5N8 viennent d'être identifiés par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Cette épidémie de grippe aviaire H5N8 (hautement pathogène) est aujourd'hui déclarée dans plusieurs pays d'Europe occidentale (Allemagne, Belgique, Croatie, Danemark, France, Irlande,

Israël, Kazakhstan, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède).

"Le gouvernement réagit ainsi en application du principe de précaution pour protéger les élevages nationaux en renforçant les contrôles aux frontières. Une attention particulière sera apportée quant à l'évolution de cette situation et les éleveurs sont d'ores et déjà invités à redoubler de vigilance, le virus pouvant être transmis par les oiseaux migrateurs. Les importateurs des produits concernés sont priés de faire une déclaration préalable d'importation auprès des services compétents du ministère", souligne le communiqué.

PRÉCISION

Dans notre parution du jeudi 26 novembre, nous avons malencontreusement écrit que la cérémonie de passation des charges à l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF) a été présidée par le secrétaire gé-

néral de la présidence de la République, Jean-Yves Teale. Il s'agissait plutôt du secrétaire général adjoint de la présidence de la République, Serge Ename Nsole. Toutes nos excuses aux intéressés ainsi qu'à nos lecteurs.

La Smag organise un séminaire de renforcement des capacités aux boulangers

GM. NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

DES boulangers professionnels de Libreville et de Port-Gentil participent actuellement à une formation sur leurs lieux de travail respectifs, organisée par la Société meunière et avicole du Gabon (Smag). Ils sont au total 80 agents, issus de différentes boulangeries de ces deux villes, à suivre ce séminaire de renforcement des capacités. Samedi dernier, l'équipe de la Smag était à L'Escale Gourmet à Libreville. Tous ces boulangers ont profité des 33 années d'expérience en planification d'un formateur, Romuald Ali Ouro-Nille, venu de Lille (France). Lequel a travaillé en Europe et sur le continent africain au sein des entreprises les plus renommées intervenant dans le secteur de la boulangerie. De la



Photo: GMNN

Les boulangers ont reçu une attestation après la formation.

réalisation du pétrin, du dosage des ingrédients et de la levure pour obtenir le bon volume et une bonne "grigne", à la température et au temps de repos nécessaires à la pâte, toutes les principales étapes à respecter pour obtenir une bonne baguette ou de bons pains spéciaux ont été revisités. "Notre objectif est que les boulangers puissent tirer le meilleur bénéfice possible, à la fois pour leur client et pour leur activité,

des matières premières qu'on met à leur disposition, en particulier les farines qu'on élabore pour eux", a indiqué Bruno Lardit, directeur général de la Smag. Cette formation, d'une durée de 15 jours, est aussi une sensibilisation au respect du processus de fabrication. Car, un cheminement bien suivi évite au boulanger des pertes dans son exploitation. C'est la deuxième édition d'une telle formation cette année.